

**TOURNEE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE**

**AVIS AUX  
PROPRIETAIRES FONCIERS**

---

Les propriétaires fonciers sont informés que Mr.PASQUIER, agent du Cadastre, sera de passage en commune au cours des mois d'octobre et novembre 2021, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A.....Vion....., le.....8/10/21.....

